



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5

INVITATION TO TENDER
APPEL D'OFFRES

**Tender To: Public Works and Government Services
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of
Canada, in accordance with the terms and conditions set
out herein, referred to herein or attached hereto, the goods,
services, and construction listed herein and on any attached
sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux annexes
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés
ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services
de construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet STAINED GLASS REPAIRS	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP748-133080/B	Date 2013-08-16
Client Reference No. - N° de référence du client 20133080	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$FG-206-63310
File No. - N° de dossier fg206.EP748-133080	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-09-12	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Roy, Micheline	Buyer Id - Id de l'acheteur fg248
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0663 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8335
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA CENTRE BLOCK 111 WELLINGTON ST OTTAWA Ontario K1A0A9 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette demande d'invitation annule et remplace la demande d'invitation numéro EP748-133080/A, datée du 2 mai 2013, dont la date de culture était le 24 mai 2013 à 02:00PM.

INVITATION À SOUMISSIONNER

CE DOCUMENT CONTIENT UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

SOUMISSIONS À DEUX ENVELOPPES

Les soumissions doivent être présentées respectant un processus à « deux enveloppes ». Consulter l'IP05 aux Instructions particulières aux soumissionnaires.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

TPSGC limite la responsabilité de première partie de l'entrepreneur pour les travaux effectués dans les édifices bas, les édifices en hauteur ou les édifices patrimoniaux. Voir les modifications à la CG1.6 « Indemnisation par l'entrepreneur » de la R2810D aux conditions supplémentaires.

CONDITIONS D'ASSURANCE

Les conditions d'assurance de cet appel d'offres sont modifiées. Consulter les conditions supplémentaires.

TABLE DE MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES

IP01	Introduction
IP02	Documents de soumission
IP03	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP04	Visite obligatoire des lieux
IP05	Livraison des soumissions
IP06	Révision des soumissions
IP07	Ouverture des soumissions / Évaluation
IP08	Établissement de la soumission
IP09	Fonds insuffisants
IP10	Compte rendu
IP11	Période de validité des soumission
IP12	Cote de sécurité
IP13	Sites WEB

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) - R2710T (2013-06-27)

R2710T est inclus par renvoi et est disponible au site WEB suivant

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IG01	Code de conduite et attestations - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes Applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise - approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indu

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01	Exigences en matières de sécurité pour les entrepreneurs Canadiens
CS02	Limitation de la responsabilité
CS03	Conditions d'assurance
CS04	Remplacement d'individus spécifiques

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

APPENDICES

- APPENDICE 1 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE**
- APPENDICE 2 - LETTRE DE RÉFÉRENCE D'UN PROJET - TRAVAUX DE MAÇONNERIE**
- APPENDICE 3 - LETTRE DE RÉFÉRENCE D'UN PROJET - RESTAURATEUR D'OUVRAGES PATRIMONIAUX**

ANNEXE

- ANNEXE "A" - LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)**

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES

IP01 INTRODUCTION

1. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a l'intention de faire appel à un entrepreneur pour assurer les services de construction selon les modalités exposées dans la présente invitation à soumissionner
2. On demande aux soumissionnaires qui donnent suite à cette invitation de présenter une soumission détaillée complète se référant à l'IP05 "Livraison des soumissions") qui portera sur les qualifications, l'expérience et l'organisation du soumissionnaire (enveloppe 1 "qualifications"), ainsi que sur les prix et les conditions proposées (enveloppe 2 "prix").

IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSIONS

1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires;
 - c. Instructions générales aux soumissionnaires R2710T (2013-06-27)
 - d. Conditions supplémentaires
 - e. Exigences de présentation et évaluation des propositions
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice(s) et annexe (s) s'y rattachant
 - g. Clauses et conditions identifiées aux "documents du contrat"
 - h. Plans et devis
 - i. Toute(s) modification(s) aux documents de soumissions
2. Le document 'Instructions générales aux soumissionnaires' est intégré par renvoi et reproduit dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à IG16 de R2710T des Instructions aux soumissionnaires, toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appels d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le

nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP04 VISITE OBLIGATOIRE DES LIEUX

1. Il y aura une visite obligatoire des lieux le **29 août 2013 à 13h00**. Les soumissionnaires intéressés devront se présenter devant la Tour de la Paix, 111, rue Wellington, Ottawa, Ontario.
2. La visite des lieux est **OBLIGATOIRE** pour ce projet. La signature du représentant du soumissionnaire sera requise sur le formulaire de présence, à défaut de quoi la soumission sera rejetée.
3. **Veillez noter que** : Les noms des personnes participant à la visite, ainsi que leur date de naissance et le nom de la firme qu'elles représentent devront être communiqués à l'agent d'approvisionnement **d'ici le 23 août 2013** pour accéder au site.
4. **Tenue vestimentaire** - Chaque membre du personnel de l'entrepreneur participant aux travaux devra posséder des chaussures de sécurité à semelle point vert certifiées CSA, ainsi qu'un casque de sécurité. Tout mandataire de l'entrepreneur n'étant pas muni des équipements de sécurité requis se verra refuser tout droit d'entrée.

IP05 LIVRAISON DES SOUMISSIONS

L'article IG10 de R2710T est remplacé par ce qui suit:

1. Les soumissions devront être présentées en respectant un processus à « deux enveloppes » selon lequel le soumissionnaire présente les Appendices 2 et 3 (qualifications) ainsi que tout autre document exigé dans une première enveloppe et le Formulaire de soumission et d'acceptation ainsi que tout autre documents exigé dans une deuxième enveloppe. Les deux (2) enveloppes doivent être jointes et cachetées ensemble dans une troisième enveloppe, l'enveloppe de soumission. Toutes les enveloppes sont fournies par le soumissionnaire.
2. L'enveloppe de soumission doit être adressée et présentée au bureau désigné sur la page frontispice « Appel d'offres » pour la réception des soumissions. Elle doit parvenir à ce bureau au plus tard à la date et à l'heure indiquées pour la clôture des soumissions. Avant de présenter sa soumission, le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe de soumission :
 - a. numéro de l'invitation;
 - b. le nom du soumissionnaire;
 - c. l'adresse de retour; et
 - d. l'heure et la date de clôture.
3. Les appendices 2 et 3 (qualifications) ainsi que tout autre document exigé doit être joint et cacheté dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe:
 - a. **ENVELOPPE 1 - APPENDICES 2 ET 3 (QUALIFICATIONS)**;
 - b. numéro de l'invitation; et
 - c. nom du soumissionnaire

Les documents à inclure dans l'enveloppe 1:

-
- a) Appendices 2 - Lettres de référence d'un projet - Travaux de maçonnerie (une (1) originale + quatre (4) copies)
 - b) Appendices 3 - Lettres de référence d'un projet - Restaurateur d'ouvrages patrimoniaux (une (1) originale + quatre (4) copies)
4. Le Formulaire de soumission et d'acceptation ainsi que tout autre document exigé rempli doit être joint et cacheté dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe :
- a) **ENVELOPPE 2 - PRIX;**
 - b) numéro de l'invitation; et
 - c) nom du soumissionnaire

Les documents à inclure dans l'enveloppe 2:

- a) Formulaire de soumission et d'acceptation
- b) Sécurité de soumission
- c) Appendice "1" - Liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire

La soumission doit être en dollars canadiens. La protection de fluctuation du taux de change n'est pas offerte. Toute demande de protection de fluctuation du taux de change ne sera pas considérée.

5. La livraison correcte des soumissions dans les délais prescrits est la responsabilité exclusive du soumissionnaire.

IP06 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à IG11 de R2710T des Instructions générales aux soumissionnaires. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (819) 956-1459.

IP07 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public.
2. **Enveloppe 1** - Qualification - Sera ouverte en privé : cette enveloppe sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. Si le soumissionnaire ne satisfait pas aux exigences obligatoires et n'obtient pas la note minimale requise pour les exigences et critères techniques cotés, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission. L'enveloppe 2 sera retournée au soumissionnaire sans qu'elle n'ait été ouverte.
3. **Enveloppe 2** - Prix: Seulement les enveloppes des soumissionnaires qui auront rencontré toutes les exigences qualifications seront ouverte.

Les documents devant soumis dans l'enveloppe 2 seront évaluées selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences

obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.

IP08 ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la soumission d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

IP09 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

IP10 COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

IP11 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP11 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP11 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a. poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b. annuler l'appel d'offres.

4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG12 de R2710T des "Instructions générales aux soumissionnaires".

IP12 COTE DE SÉCURITÉ

Ce document contient une exigence en matière de sécurité laquelle est obligatoire pour toute la durée du contrat subséquent (vous référer à l'article CS01 des conditions supplémentaires ci-incluses)

1. **À la date de clôture des soumissions, le soumissionnaire doit détenir** une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur tel que décrit à l'article CS01 paragraphe 1. des conditions supplémentaires. Tout manquement à se conformer à cette exigence rendra la soumission irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
2. Les membres du personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que tout sous-traitant et les membres de son personnel, qui effectueront quelque partie que ce soit des travaux durant l'exécution du contrat subséquent doivent aussi se conformer aux exigences obligatoires en matière de sécurité du contrat subséquent tel qu'indiqué à l'article CS01 des conditions supplémentaires. **Les membres du personnel ne détenant pas la cote de sécurité requise ne seront pas admis sur les lieux.** Il sera de la responsabilité du soumissionnaire retenu de s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont rencontrées tout au long du contrat. Le Canada ne sera pas tenue responsable ou redevable de tout retard ou frais supplémentaires associés avec la non-conformité du soumissionnaire retenu aux exigences obligatoires en matière de sécurité.
3. Pour toutes demandes de renseignements durant l'appel d'offres au sujet des exigences en matière de sécurité du projet, les soumissionnaires doivent se conformer aux instructions tel que décrites à la clause IP03 "Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres". Pour plus de renseignements sur les exigences de sécurité de TPSGC, les soumissionnaires peuvent aussi consulter le site Web suivant : <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html> ou communiquer par téléphone au numéro sans frais 1-866-368-4646

IP13 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues

[Http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appl](http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appl)

Contrats Canada (Achats et ventes) <https://www.achatsetventes-buyandsell.gc.ca/fra/bienvenue>

Sanctions économiques canadiennes [Http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra)

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf)

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf)

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf)

Cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf)

Certificat d'assurance (formulaire PWGSC-TPSGC 357)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/357.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/357.pdf)

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA)

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction

[Http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml)

TPSGC, Services de sécurité industrielle

[Http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html](http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html)

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html)

TPSGC, Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229)

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/229.pdf](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/229.pdf)

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR LES ENTREPRENEURS CANADIENS

EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN:

1. L'entrepreneur doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). **L'agent de sécurité de l'entreprise doit détenir une attestation de sécurité valide au niveau SECRET**, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des lieux de travail dont l'accès est réglementé au sein de la Cité parlementaire doivent TOUS détenir une **AUTORISATION D'ACCÈS AU SITE** délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité **NE DOIVENT PAS** être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité. reproduite ci-joint à l'Annexe "A";
 - b) du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

CS02 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

La CG1.6 de la R2810D est supprimée et remplacée par le texte suivant:

CG1.6 Indemnisation par l'entrepreneur

1. L'entrepreneur exonère et indemnise le Canada des réclamations, demandes d'indemnisation, pertes, frais, dommages, actions, poursuites ou procédures se rapportant aux pertes subies par le Canada ou aux réclamations de tierces parties et découlant, de quelque façon que ce soit, des activités de l'entrepreneur dans l'exécution des travaux, dans la mesure où ces réclamations sont causées par des actes négligents ou délibérés ou des omissions attribuables à l'entrepreneur, ou à quiconque dont il est responsable en vertu de la loi.
2. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada pour chacune des pertes liées à la responsabilité de première partie est limitée comme suit :
 - a. en ce qui a trait à chacune des pertes pour lesquelles une assurance doit être fournie, elle est limitée au plafond par sinistre, de l'assurance responsabilité civile des entreprises, comme il est indiqué.
 - b. en ce qui a trait aux pertes pour lesquelles aucune assurance n'est requise, elle est limitée au montant le plus élevé entre le montant du contrat et 5 000 000 \$, mais en aucun cas le montant ne doit être supérieur à 20 000 000 \$.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les intérêts ni les frais de justice et ne sont applicables à aucune violation des droits de propriété intellectuelle ou des obligations de garantie.

3. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada, pour des pertes liées à la responsabilité de tierces parties n'est assujettie à aucune limite, y compris la totalité des frais qu'il devra engager pour se défendre en cas de poursuite par une tierce partie. Lorsque le Canada l'exige, l'entrepreneur doit défendre le Canada contre toute réclamation présentée par une tierce partie.
4. L'entrepreneur acquitte l'ensemble des redevances et des droits de brevet nécessaires à l'exécution du contrat et assume à ses frais la défense du Canada contre toutes les réclamations, actions ou procédures déposées ou intentées contre le Canada et alléguant que les travaux, ou toute partie de ceux-ci, réalisés ou fournis par l'entrepreneur pour le Canada portent atteinte à des brevets, modèles industriels, droits d'auteur, marques de commerce, secrets industriels ou autres droits de propriété susceptibles d'exécution au Canada.
5. Un avis écrit d'une réclamation doit être donné dans un délai raisonnable après que les faits sur lesquels est fondée cette demande deviennent connus.

CS 03 CONDITIONS D'ASSURANCES

CA1 Généralités

CA1.1 Preuve du contrat d'assurance

1. Avant le début des travaux, et dans un délai de trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance formulaire 357, disponible sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
2. À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément aux exigences des garanties d'assurance décrites aux présentes.
3. Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

CA1.2 Paiement de franchise

1. L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

CA2 Assurance de la responsabilité civile des entreprises

CA2.1 Portée de l'assurance

1. La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par le formulaire BAC 2100 avec toutes ses modifications successives et doit avoir :
 - a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
 - b) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$; et
 - c) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.

Le contrat d'assurance doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant des bâtiments ou terrains, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

CA2.2 Assuré

1. Le contrat d'assurance doit assurer l'entrepreneur et doit inclure à titre d'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, à l'égard de la responsabilité découlant des activités de l'entrepreneur ayant trait aux travaux.

CA2.3 Période d'assurance

1. À moins d'avis contraire par écrit du Canada ou d'indication contraire ailleurs dans les présentes, le contrat d'assurance exigé dans les présentes doit prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur jusqu'au jour de délivrance du Certificat d'achèvement, mis à part le fait que la garantie pour les travaux complétés doit, quoi qu'il en soit, être maintenue pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

CA3 Assurance des chantiers / Risques d'installation

CA3.1 Portée de l'assurance

1. La garantie d'assurance fournie par un contrat d'Assurance des chantiers ou un contrat de Risques d'installation ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par les formulaires BAC 4042 et BAC 4047, avec toutes leurs modifications successives.
2. Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.
3. Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par n'importe quel des risques suivants:
 - a) Amiante.
 - b) Champignons et spores.
 - c) Cyber.
 - d) Terrorisme.

CA3.2 Montant d'assurance

1. Le montant de l'assurance doit égaliser au moins la somme de la valeur du contrat plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la

valeur des travaux est modifiée, le contrat d'assurance doit être modifié pour refléter la valeur révisée du contrat.

CA3.3 Assuré

1. Le contrat d'assurance doit assurer l'entrepreneur et doit inclure à titre d'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

CA3.4 Période d'assurance

1. À moins d'avis contraire par écrit du Canada ou d'indication contraire ailleurs dans les présentes, le contrat d'assurance exigé dans les présentes doit prendre effet avant le début des travaux et demeurer en vigueur jusqu'au jour de délivrance du Certificat d'achèvement substantiel.

CA3.5 Indemnités d'assurance

1. Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, «Indemnité d'assurance».
2. L'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

CA3.6 Assurance tous risques des biens

L'entrepreneur doit souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une assurance « tous risques » pour protéger les biens de l'État dont il a la charge, la garde ou le contrôle, et dont le montant de la protection ne doit pas être inférieur à 2,700,000.00 \$. La base d'évaluation des biens de l'État est la suivante: « coût de remplacement (nouveau) »,

1. Demandes d'indemnité : L'entrepreneur doit aviser promptement le Canada de toute perte ou dommage à ses biens et doit superviser, investiguer et documenter les pertes ou dommages afin que les demandes d'indemnité soient correctement établies et payées.
2. La police d'assurance tous risques des biens doit comprendre les éléments suivants :
 - a) Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
 - b) Bénéficiaire : Le Canada, selon ses intérêts et ses directives.
 - c) Renonciation des droits de subrogation : L'assureur de l'entrepreneur doit renoncer à tout droit de subrogation contre le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada relativement à toute perte ou dommage aux biens, peu en importe la cause.

CS04 REMPLACEMENT D'INDIVIDUS SPÉCIFIQUES

- 1) Si des individus spécifiques sont identifiés dans le contrat pour exécuter les travaux, l'entrepreneur doit fournir les services de ces individus, sauf s'il n'est pas en mesure de le faire pour des motifs indépendants de sa volonté.
- 2) Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de fournir les services de tout individu spécifique identifié dans le contrat, l'entrepreneur doit fournir les services d'un remplaçant qui possède les qualifications et l'expérience similaires. Le remplaçant doit satisfaire aux critères utilisés pour la sélection de l'entrepreneur et être acceptable pour le Canada. L'entrepreneur doit, le plus tôt possible, aviser l'autorité contractante du motif du remplacement de l'individu et fournir :
 - a) le nom du remplaçant proposé ainsi que ses qualifications et son expérience; et
 - b) la preuve que le remplaçant proposé possède la cote de sécurité exigée accordée par le Canada, s'il y a lieu.
- 3) L'entrepreneur ne doit en aucun cas permettre que les travaux soient exécutés par des remplaçants non autorisés. L'autorité contractante peut ordonner qu'un remplaçant cesse d'exécuter les travaux. L'entrepreneur doit alors se conformer sans délai à cet ordre et retenir les services d'un autre remplaçant conformément au CS09 2). Le fait que l'autorité contractante n'ordonne pas qu'un remplaçant cesse d'exécuter les travaux n'a pas pour effet de relever l'entrepreneur de son obligation de satisfaire aux exigences du contrat.
- 4) La non-disponibilité d'un individu particulier parce qu'il exécute des travaux pour un autre projet, au nom de l'entrepreneur ou à sa demande, ne sera pas jugée comme un motif indépendant de la volonté de l'entrepreneur, conformément à la CG10 1).

EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS DE PROJET (EPEP)

EPEP1 Information générale

EPEP2 Exigences de présentation et évaluation des propositions techniques

EPEP3 Évaluation des prix

EPEP4 Méthode de sélection

EPEP 1 Information générale

1.0 Dépôt des soumission des propositions visant des maçons du patrimoine et des restaurateurs en vitraux patrimoniaux

Déposer l'information sur trois (3) projets, tel que spécifié à la section EPEP 2.1.1 et EPEP 2.2.1

Déposer une lettre de référence pour chacun des trois (3) projets. Les gabarits pour les lettres de référence se trouvent à l'annexe "2" et à l'annexe "3".

Déposer l'original ainsi que quatre (4) copies des documents dans l'enveloppe no 1.

EPEP2 Exigences de présentation et évaluation des propositions techniques

2.1 SOUS-TRAITANT EN MAÇONNERIE DU PATRIMOINE

2.1.1 Expérience de projet

L'équipe du sous-traitant pour les travaux en maçonnerie du patrimoine doit déposer trois (3) projets, achevés au cours des cinq (5) dernières années, qui comportaient les types suivants de travaux de maçonnerie patrimoniale :

- a) Travaux effectués sur des bâtiments patrimoniaux en maçonnerie avec des murs en maçonnerie de pierres.
- b) Travaux sur des remplacements de pierres avec des panneaux de verre, soit des vitraux, soit des carreaux de verre sertis de plomb, insérés dans des réglets de pierre et ayant été coordonnées avec un restaurateur en vitraux patrimoniaux.
- c) Techniques de restauration de maçonnerie patrimoniale au moyen d'outils manuels, y compris, sans s'y limiter :
 - i) Grattage et rejointoiement; goujonnage en pierre, enlèvement et remise en place de pierres, réparation selon la technique de l'enchâssement; taille de pierres, réparation de trous d'ancrage; réparation de pierres avec un mortier de restauration

Il est obligatoire de démontrer que l'ensemble des trois (3) projets présentés combinent ces techniques de restauration. Le défaut de démontrer de l'expérience dans l'une ou l'autre des techniques de réparation mentionnées ci-dessus entraînera la disqualification du soumissionnaire.

- d) Enlèvement de scellant et de revêtements contenant de l'amiante conformément aux règlements pertinents en matière de santé et de sécurité.

Pour chacun des trois projets présentés, fournir l'information suivante :

- i) Le titre et l'emplacement du projet, le rôle du maçon du patrimoine (entrepreneur général ou sous-traitant), la date d'achèvement des travaux, l'âge du bâtiment et la désignation patrimoniale de bâtiment.
- ii) La valeur du contrat pour la maçonnerie dans le projet.
- iii) Un résumé de l'état de la maçonnerie et des techniques de réparation qui seront utilisées pour restaurer la maçonnerie.

2.1.2 Contremaître en maçonnerie du patrimoine proposé

Il est demandé que les soumissionnaires démontrent que le contremaître en maçonnerie du patrimoine possède les compétences requises pour exécuter les techniques de réparation obligatoires en restauration mentionnées ci-dessus [EPEP 2.1.1 c)].

Identifier le contremaître en maçonnerie du patrimoine, y compris ses rôles et responsabilités :

- nombre d'années d'expérience dans le domaine de la maçonnerie patrimoniale; les tâches exécutées au cours de projets antérieurs qui démontrent sa compétence dans les techniques de réparation obligatoires conformément à ce qui précède [EPEP 2.1.1 c)]; et d'autres projets auxquels la personne a participé.

Il est obligatoire de démontrer que le contremaître en maçonnerie du patrimoine a effectué des travaux comprenant l'installation de vitraux dans des pourtours de pierres dans au moins un des projets et ceci au cours des derniers 5 ans.

2.1.3 Exigences et critères techniques cotés

Article	Points	Réponse
Projets présentés		
Date d'achèvement	Tous les projets inférieurs à Cinq (5) ans : 2 points Un projet ou plus supérieur à Cinq (5) ans : 1 point	Note maximale: 2
Âge du bâtiment	Construit avant 1940 pour les Projet : 2 points un bâtiment ou plus construit après 1940 : 1 point	Note Maximale: 2
Le bâtiment a été désigné comme un édifice patrimonial par un organisme reconnu	Deux (2) projets ou plus : 2 points 1 projet : 1 point	Note maximale: 2
Quelle était la valeur du contrat pour les ouvrages de maçonnerie en pierres patrimoniales?	Projet 1 75 000 \$ et plus : 3 points Moins de 75 000 \$: 1 point	Note maximale: 3

	Projet 2 75 000 \$ et plus: 3 points Moins de 75 000 \$: 1 point	Note maximale: 3
	Projet 3 75 000 \$ et plus : 3 points Moins de 75 000 \$: 1 point	Note maximale: 3
Les travaux effectués sur des ouvertures de fenêtres installées dans des remplages de pierres ont-ils été coordonnés avec un restaurateur en vitraux?	Trois (3) projets : 5 points Deux (2) projets : 3 points Un (1) projet : 1 point	Note maximale: 5
Les travaux démontrent-ils les techniques de réparation requises? [EPEP 2.1.1 c)].	Non : la soumission sera rejetée	La soumission sera rejetée si cette exigence n'est pas remplie
Les travaux incluait-ils l'enlèvement de scellant et de revêtements contenant de l'amiante conformément aux règlements pertinents en matière de santé et de sécurité	Un projet : 1 point	Note maximale: 1
Contremaître proposée en maçonnerie du patrimoine		
Nombre d'années d'expérience en Restauration de murs en maçonnerie pierres.	10 ans et plus : 5 points 5 à 9 ans : 3 points Moins de 5 ans : 2 points	Note maximale: 5
Le maçon possède au moins cinq (5) ans d'expérience dans des fonctions de supervision.	5 ans : 3 points 3 à 5 ans: 2 points Moins de 3 ans : 0 point	Note maximale : 3
Es-ce que le contremaître en maçonnerie du patrimoine à effectué des travaux comprenant l'installation de vitraux dans des pourtours de pierres sur au moins un des projets dans les derniers 5 ans?	Non : la soumission sera rejetée	La soumission sera rejetée si cette exigence n'est pas remplie
Es-ce que le contremaître en maçonnerie du patrimoine possède les compétences pour effectuer les technique de réparation obligatoire énumérées plus haut [voir EPEP 2.1.1 c)].	Toutes les 7 techniques : 5 points De 5 à 6 des techniques : 4 points De 3 à 4 des techniques : 3 points Deux techniques ou moins : 0 point	Note maximale: 5

Sous-total		Note maximale pour cette section : 31 points
Clients cités en référence :	Fondé sur les réponses aux trois (3) projets.	Note maximale pour les références : 10 Voir 2.1.4 pour le calcul de la note associée aux références
Note combiné (sous-total et références)		Note maximale : 41 points Note minimale : 30 points

2.1.4 Calcul de la note associée aux références

Client cité en référence 1		
1) Qualité des ouvrages finis	Supérieure : 3 points Satisfaisante : 2 points Insatisfaisante : 0 point Inacceptable : 0 point	Note maximale : 10 points
2) Gestion adéquate du projet	Supérieure : 3 points Satisfaisante : 2 points Insatisfaisante : 0 point Inacceptable : 0 point	
3) Conformité aux règlements pertinents en matière de santé et de sécurité	Oui : 1 point Non : 0 point	
4) Respect des échéances	Oui : 1 point Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 1 point Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 0 point	
5) Respect du budget	Oui : 1 point Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 1 point	

6) Recommandation pour des travaux dans ce domaine	<p>Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non : 0 point</p>	
<p>Client cité en référence 2 :</p> <p>1) Qualité des ouvrages finis</p> <p>2) Gestion adéquate du projet</p> <p>3) Conformité aux règlements pertinents en matière de santé et de sécurité</p> <p>4) Projet réalisé en temps voulu</p> <p>5) Respect du budget</p> <p>6) Recommandation pour des travaux dans ce domaine</p>	<p>Supérieure : 3 points</p> <p>Satisfaisante : 2 points</p> <p>Insatisfaisante : 0 point</p> <p>Inacceptable : 0 point</p> <p>Supérieure : 3 points</p> <p>Satisfaisante : 2 points</p> <p>Insatisfaisante : 0 point</p> <p>Inacceptable : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non : 0 point</p>	<p>Note maximale : 10 points.</p>
<p>Client cité en référence 3 :</p> <p>1) Qualité des ouvrages finis</p>	<p>Supérieure : 3 points</p> <p>Satisfaisante : 2 points</p> <p>Insatisfaisante : 0 point</p>	<p>Note maximale : 10 points</p>

	Inacceptable :	0 point	
2) Gestion adéquate du projet	Supérieure :	3 points	
	Satisfaisante :	2 points	
	Insatisfaisante :	0 point	
	Inacceptable :	0 point	
3) Conformité aux règlements pertinents en matière de santé et de sécurité	Oui :	1 point	
	Non :	0 point	
4) Respect des échéances	Oui :	1 point	
	Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur :	1 point	
	Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur :	0 point	
5) Respect du budget	Oui :	1 point	
	Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur :	1 point	
	Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur :	0 point	
6) Recommandation pour des travaux dans ce domaine	Oui :	1 point	
	Non :	0 point	
Total des notes obtenues pour les trois (3) références			
Note totale divisée par 3 = note finale pour les références			La note maximale est 10 Reporter cette note au tableau 2.1.3

2.2 Exigences et critères techniques cotés pour le sous-traitant en restauration de vitraux patrimoniaux

2.2.1 Expérience de projet

L'équipe du sous-traitant du Projet de restauration des vitraux patrimoniaux doit déposer trois (3) projets, achevés au cours des cinq (5) dernières années, dans lesquels le sous-traitant a utilisé, pour la restauration, les techniques de réparation obligatoires suivantes:

- a) enlèvement et installation de fenêtres sur un pourtour et un remplage de pierres;
- b) conservation des données au moyen de photographies et de chiffonnages annotés;
- c) production de gabarits pour les ouvertures des fenêtres;
- d) nettoyage de la surface des panneaux;
- e) replombage des vitraux (inclure le type de plomb de vitrail et la composition de l'alliage);
- f) réparation des bords à la colle silicone;
- g) réparation des bords à la colle époxyde;
- h) réparation avec une feuille de cuivre;
- i) placage;
- j) peinture – reproduction de la facture originale;
- k) consolidation des peintures fragiles.

Il est obligatoire que les trois (3) projets combinés soumis comprennent des exemples de ces techniques de réparation. Le défaut de démontrer de l'expérience dans l'une ou l'autre des techniques de réparation mentionnées ci-dessus entraînera la disqualification du soumissionnaire.

Fournir une description de chacun des trois (3) projets :

- Incorporer le titre et l'emplacement du projet, le rôle du sous-traitant en restauration de vitraux patrimoniaux, la date d'achèvement du projet, l'âge du bâtiment et la désignation patrimoniale du bâtiment.
- Inclure la valeur du contrat pour la restauration des vitraux dans le projet.
- Inclure un résumé de l'état des fenêtres avant la restauration et les techniques de réparation qui seront utilisées pour restaurer les fenêtres.
- Inclure une liste des membres de l'équipe de base du sous-traitant en vitraux patrimoniaux (restaurateur de vitraux et les autres) qui participeront au projet, en indiquant les rôles et les responsabilités de chacun.

2.2.2 Équipe de base proposée pour le projet

Il est demandé que les soumissionnaires démontrent que l'équipe de base possède les compétences requises pour exécuter les techniques de réparation obligatoires en restauration de vitraux indiquées ci-dessus [EPEP 2.2.1 a) à k)].

Identifier chaque membre de l'équipe de base proposée et soumettre un curriculum vitae, y compris :

- les rôles et les responsabilités de chacun
- le nombre d'années d'expérience dans le domaine;

- les tâches exécutées au cours de projets antérieurs qui démontrent la compétence dans les techniques de réparation obligatoires conformément à ce qui précède [EPEP 2.2.1 a) à k)].

2.2.3 Exigences et critères techniques cotés pour le sous-traitant en restauration de vitraux patrimoniaux

Article	Points	Réponse
Projets présentés		
Date d'achèvement :	Tous les projets Inférieurs à cinq (5) ans : 2 points Un projet ou plus Supérieur à cinq (5) ans : 1 point	Note maximale : 2
Quelle était la valeur du contrat pour la restauration des vitraux patrimoniaux?	Projet 1 175 000 \$ et plus : 1 point De 100 000 \$ à 175 000 \$: 0.5point Moins de 100 000 \$: 0 point Projet 2 175 000 \$ et plus : 1 point De 100 000 \$ à 175 000 \$: 0.5 point Moins de 100 000 \$: 0 point Projet 3 175 000 \$ et plus : 1 point De 100 000 \$ à 175 000 \$: 0.5 point Moins de 100 000 \$: 0 point	Note maximale : 1 Note maximale : 1 Note maximale : 1
Tous les projets ont-ils été supervisés par un restaurateur de vitraux? Voir section 01 43 18 du devis	3 projets : 5 points 2 projets : 3 points 1 projet : 1 points	Note maximale : 5
Les trois (3) projets soumis démontrent-ils cumulativement l'utilisation des techniques de réparation obligatoires requises en EPEP 2.2.1 a) à k)?	Non : la soumission sera rejetée	La soumission sera rejetée si cette exigence n'est pas remplie
Équipe de base proposée		
Le restaurateur possède dix (10) ans d'expérience en restauration de vitraux	10 ans : 5 points 7 à 9 ans : 3 points Moins que 7 ans : 0 point	Note maximale : 5
Le restaurateur possède au moins cinq (5) ans d'expérience dans des fonctions de supervision?	5 ans : 5 points 3 à 4 ans : 3 points Moins de 3 ans : 0 point	Note maximale : 5
D'après les curriculum vitae soumis, chaque membre de l'équipe de base possède-t-il au moins cinq (5) ans	Oui : 5 points Non : 0 point	Note maximale: 5

d'expérience en restauration de vitraux?		
D'après les curriculum vitae soumis, les membres de l'équipe de base ont-ils cumulé les compétences requises pour exécuter les techniques de réparation obligatoires mentionnées en EPEP 2.2.1?	Oui : 5 points Non : 0 point	Note maximale: 5
Sous-total		Note maximale pour cette section : 30
Clients cités en référence :	Fondé sur les réponses aux trois (3) projets :	Note maximale : 10 Voir 2.2.4 pour le calcul de la note associée aux références
Note combiné (sous-total et références)		Note maximale : 40 points Note minimale : 30 points

2.2.4 Calcul de la note associée aux références

Client cité en référence 1 :		Note maximale : 10
1) Qualité des ouvrages finis	Supérieure : 3 points Satisfaisante : 2 points Insatisfaisante : 0 point Inacceptable : 0 point	
2) Gestion adéquate du projet	Supérieure : 3 points Satisfaisante : 2 points Insatisfaisante : 0 point Inacceptable : 0 point	
3) Conformité aux règlements pertinents en matière de santé et de sécurité	Oui : 1 point Non : 0 point	
4) Respect des échéances	Oui : 1 point Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 1 point	

<p>5) Respect du budget</p> <p>6) Recommandation pour des travaux dans ce domaine</p>	<p>Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non : 0 point</p>	
Client cité en référence 2 :		Note maximale : 10
<p>1) Qualité des ouvrages finis</p> <p>2) Gestion adéquate du projet</p> <p>3) Conformité aux règlements pertinents en matière de santé et de sécurité</p> <p>4) Respect des échéances</p> <p>5) Respect du budget</p>	<p>Supérieure : 3 points</p> <p>Satisfaisante : 2 points</p> <p>Insatisfaisante : 0 point</p> <p>Inacceptable : 0 point</p> <p>Supérieure : 3 points</p> <p>Satisfaisante : 2 points</p> <p>Insatisfaisante : 0 point</p> <p>Inacceptable : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 0 point</p> <p>Oui : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 1 point</p> <p>Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur : 0 point</p>	

6) Recommandation pour des travaux dans ce domaine	Oui : Non :	1 point 0 point	
Client cité en référence 3 :			Note maximale : 10
1) Qualité des ouvrages finis	Supérieure : Satisfaisante : Insatisfaisante : Inacceptable :	3 points 2 points 0 point 0 point	
2) Gestion adéquate du projet	Supérieure : Satisfaisante : Insatisfaisante : Inacceptable :	3 points 2 points 0 point 0 point	
3) Conformité aux règlements pertinents en matière de santé et de sécurité	Oui : Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur :	1 point 1 point	
4) Respect des échéances	Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur :	0 point	
5) Respect du budget	Oui : Non, mais il s'agit de conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur : Non, mais il s'agit de conditions dépendantes de la volonté de l'entrepreneur :	1 point 1 point 0 point	
6) Recommandation pour des travaux dans ce domaine	Oui : Non :	1 point 0 point	
Total des notes obtenues pour les trois (3) références			
Note totale divisée par 3 =			La note maximale est

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**note finale pour les
références**

**10
Reporter cette note au
tableau 2.2.3**

EPEP3 ÉVALUATION DU PRIX

La proposition de prix et la garantie de soumission doivent être présentées dans une enveloppe cachetée distincte. Les enveloppes de proposition de prix de toutes les propositions recevables seront ouvertes après l'évaluation technique des soumissions. Le soumissionnaire dont la proposition de prix dans la seconde enveloppe est la moins disante sera retenu.

EPEP4 MÉTHODE DE SÉLECTION

La note maximal pour le sous-traitant en restauration de vitraux patrimoniaux est de 41 points, et pour celle du sous-traitant en maçonnerie du patrimoine est de 40 points. Une note minimale de 30 points pour chacun des sous-traitants doit être obtenue pour que l'enveloppe de la proposition de prix soit ouverte.

Le soumissionnaire dont la proposition de prix dans la seconde enveloppe est la moins disante sera retenu. En cas d'égalité, le soumissionnaire ayant obtenu la note technique la plus élevée sera retenu.

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1) Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Exigences de soumissions
 - d. Dessins et devis:
 - e. Conditions générales:

CG1	Dispositions générales	R2810D (2013-04-25);
CG2	Administration du contrat	R2820D (2012-07-16);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D (2010-01-11);
CG4	Mesures de protection	R2840D (2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D (2010-01-11);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D (2013-04-25);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D (2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D (2012-07-16);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D (2012-07-16);
CG10	Assurances	R2900D (2008-05-12);
	Conditions supplémentaires:	
	Justes salaires et heures de travail - Conditions de travail	R2940D (2012-07-16);
	Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1	R2950D(2007-05-25);
	Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction	
 - f. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
 - g. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
 - h. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>
3. Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction est intégré par renvoi et est disponible au site WEB
rhdcc-hrsdc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml
4. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Conservation des vitraux patrimoniaux
Chambre des Communes, l'édifice du Centre
111 rue Wellington, Ottawa ON

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant de soumission total de;

_____ \$ excluant les taxes applicables
(montant en chiffres)

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSION

La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés à la DOCUMENTS DU CONTRAT (DC).

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

En octobre 2013, l'entrepreneur devra mobiliser ses ressources pour élaborer un modèle pour les travaux qui seront réalisés sur le chantier pendant les vacances parlementaires d'hiver. Les travaux sur le chantier se dérouleront de la mi-décembre 2013 à la mi-janvier 2014. L'entrepreneur démobilisera ses ressources dans la partie nord du chantier d'ici le 24 janvier 2014 en raison des exigences opérationnelles. Les travaux seront suspendus sur le chantier entre le 24 janvier et le 23 juin 2014. L'entrepreneur doit mobiliser ses ressources à nouveau de la fin juin 2014 et travailler sur le chantier jusqu'à la fin août 2014.

La totalité du contrat devra être achevée dans les soixante-trois (63) semaines suivant la date d'acceptation de l'offre.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG09 - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION de la R2710T Instructions générales aux soumissionnaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SA08 SIGNATURE

J'ai/Nous avons l'autorité d'engager la société/les associés.

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE "2"

LETTRE DE RÉFÉRENCE D'UN PROJET TRAVAUX DE MAÇONNERIE

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE "2"

LETTRE DE RÉFÉRENCE D'UN PROJET - TRAVAUX DE MAÇONNERIE

Le projet présenté par le soumissionnaire doit répondre aux exigences suivantes :

La présente confirme que l'entrepreneur suivant : _____

a réalisé des travaux dans le cadre du projet suivant : _____

Nom du client
(en caractères d'imprimerie)

Titre

Signature

Nom de l'entreprise

Téléphone

Date

Valeur initiale du contrat (TVH incluse)

Valeur finale du contrat (TVH incluse)

Explication de toute divergence entre la valeur initiale et la valeur finale

Date d'achèvement des travaux prévus à l'octroi

Date réelle d'achèvement des travaux

Encercler la réponse la plus appropriée aux six (6) questions suivantes. Fournir des renseignements supplémentaires et/ou inscrire des commentaires, le cas échéant, dans l'espace prévu à la suite de chaque question.

Question	Réponse
A. Comment était la qualité des ouvrages finis?	Supérieure Satisfaisante Insatisfaisante Inacceptable
Commentaires :	
B. Comment peut-on qualifier la gestion du projet (p. ex. coordination des travaux, contrôle de la qualité, ordonnancement, mise en œuvre des travaux)?	

			Supérieure Satisfaisante Insatisfaisante Inacceptable
Commentaires :			
C. Les travaux ont-ils été réalisés conformément aux règlements pertinents en matière de santé et sécurité?			
		Oui	Non
Commentaires :			
D. Le projet a-t-il été exécuté dans le délai prescrit?			
		Oui	Non
Sinon, est-ce attribuable à des conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur (p. ex. grève, changements dans les conditions du site, conditions météorologiques extrêmes, modifications à la portée des travaux demandées par le client)?		Oui	Non
Commentaires :			
E. Le projet a-t-il été exécuté conformément au budget établi?			
		Oui	Non
Sinon, est-ce attribuable à des conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur (p. ex. conditions imprévues, modifications à la portée des travaux demandées par le client)?		Oui	Non
Commentaires :			
F. Recommanderiez-vous le maçon pour effectuer des travaux dans ce domaine?			
		Oui	Non

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Commentaires :

Autres commentaires : _____

***** Note: Enveloppe No.1**
Il est obligatoire de soumettre un (1) original et quatre (4) copies de cette
lettre de référence

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE “3”

LETTRE DE RÉFÉRENCE D'UN PROJET RESTAURATEUR D'OUVRAGES PATRIMONIAUX

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE "3"

LETTRÉ DE RÉFÉRENCE D'UN PROJET – RESTAURATEUR D'OUVRAGES PATRIMONIAUX

Le projet présenté par le soumissionnaire doit répondre aux exigences suivantes :

La présente confirme que l'entrepreneur suivant : _____

a réalisé des travaux dans le cadre du projet suivant : _____

Nom du client
(en caractères d'imprimerie)

Titre

Signature

Nom de l'entreprise

Téléphone

Date

Valeur initiale du contrat (TVH incluse)

Valeur finale du contrat (TVH incluse)

Explication de toute divergence entre la valeur initiale et la valeur finale

Date d'achèvement des travaux prévus à l'octroi

Date réelle d'achèvement des travaux

Encercler la réponse la plus appropriée aux six (6) questions suivantes. Fournir des renseignements supplémentaires et/ou inscrire des commentaires, le cas échéant, dans l'espace prévu à la suite de chaque question.

Question	Réponse
A. Comment était la qualité des ouvrages finis?	Supérieure Satisfaisante Insatisfaisante Inacceptable
Commentaires :	
B. Comment peut-on qualifier la gestion du projet (p. ex. coordination des travaux, contrôle de la qualité, ordonnancement, mise en œuvre des travaux)?	Supérieure

Satisfaisante Insatisfaisante Inacceptable		
Commentaires :		
C. Les travaux ont-ils été réalisés conformément aux règlements pertinents en matière de santé et sécurité?		
Oui		Non
Commentaires :		
D. Le projet a-t-il été exécuté dans le délai prescrit?		
Oui		Non
Sinon, est-ce attribuable à des conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur (p. ex. grève, changements dans les conditions du site, conditions météorologiques extrêmes, modifications à la portée des travaux demandées par le client)?	Oui	Non
Commentaires :		
E. Le projet a-t-il été exécuté conformément au budget établi?		
Oui		Non
Sinon, est-ce attribuable à des conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur (p. ex. conditions imprévues, modifications à la portée des travaux demandées par le client)?	Oui	Non
Commentaires :		
F. Recommanderiez-vous le restaurateur pour effectuer des travaux dans ce domaine?		
Oui		Non
Commentaires :		

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

Autres commentaires : _____

***** Note:** **Enveloppe No.1**
Il est obligatoire de soumettre un (1) original et quatre (4) copies de cette lettre de
référence .

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-133080/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

fg206EP748-133080

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg206

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20133080

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE "A"

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

ANNEX A



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat EP748133080
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL) LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine Public Works and Government Services Canada	2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction Parliamentary Precinct	
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Contractor to remove, conserve and replace HoC Stained Glass Windows		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? / Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? / Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? / Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) / (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. / Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? / S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable / À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED / NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET / NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET / SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET / SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>

ANNEX A



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat EP748133080
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART A (continued) / PARTIE A (suite)			
8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets? Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? If Yes, indicate the level of sensitivity: Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui		
9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets? Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate? Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel : Document Number / Numéro du document :	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui		
PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)			
10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis			
<input type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input checked="" type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS	Special comments: Only Screened personnel to be utilized. Commentaires spéciaux : _____		
NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided. REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.			
10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work? Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail? If Yes, will unscreened personnel be escorted? Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui <input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui		
PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)			
INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS			
11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises? Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui		
11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets? Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui		
PRODUCTION			
11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises? Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui		
INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)			
11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data? Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui		
11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency? Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui		

ANNEX A



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat

EP748133080

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED

PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(les) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET	NATO RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET
				CONFIDENTIEL		TRÈS SECRET	NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIEL		COSMIC TRÈS SECRET	A	B	C	CONFIDENTIEL		TRÈS SECRET
Information / Assets / Renseignements / Biens / Production																
IT Media / Support TI																
IT Link / Lien électronique																

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).